



# LA PERMANENCE MÉDICO-CHIRURGICALE

de l'hôpital de Sierre



## Horaires

- De **9h à 18h** du lundi au vendredi sauf les jours fériés durant toute l'année.



## Consultations

- La permanence prend en charge les consultations **d'urgences non vitales** sans rendez-vous
- Un centre médico-chirurgical qui compte avec un service de radiologie (Rx, scanner, IRM) et un laboratoire d'analyses ce qui permet de fonctionner comme un centre de diagnostic multidisciplinaire lors des heures ouvrables.



## Missions

- La permanence prend en charge tous les patient·e·s dès 16 ans se présentant à pied avec une demande de consultation médico-chirurgicale non programmée ou en absence de son·sa médecin traitant·e.
- Elle offre un service de proximité pour une première évaluation et pour des situations d'urgence non vitale, prise en charge avant un transfert dans un service spécialisé dans les meilleures conditions.
- La permanence est aussi une plateforme diagnostic, en soutien aux médecins traitant·e·s.



## Cas particuliers

- La permanence ne prend pas en charge les patient·e·s identifié·e·s pour une hospitalisation. Dans ce cas, le·la médecin traitant·e doit diriger le·la patient·e vers un autre site.
- La permanence ne donne pas de rendez-vous pour le suivi des patient·e·s, sauf exception en absence du·de la médecin de famille.
- Lors de situation d'urgence vitale le·la patient·e sera stabilisé·e et transféré·e vers l'hôpital de Sion.

Afin de mieux optimiser votre prise en charge, appeler entre **9h et 17h30** avant de vous présenter au **027 603 78 26**.



### En dehors des horaires d'ouverture de la permanence :

**Garde médicale :** 0900 144 033  
(CHF 0.50 l'appel et CHF 2.- la minute depuis un réseau fixe)

### Hôpitaux :

Sion	027 603 40 00
Martigny	027 603 90 00
Viège	027 604 33 33

